



Patronat honoraire:



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi

DEPARTEMENT DE DROIT DU TRAVAIL EUROPEEN ET COLLECTIF
ASSOCIATION HENRI CAPITANT DES AMIS DE LA CULTURE JURIDIQUE FRANÇAISE
Łódź
16 novembre 2017

COLLOQUE INTERNATIONAL

La réforme du droit des contrats en France à la lumière du droit polonais, allemand et suisse

PROGRAMME DU COLLOQUE

- 9.30-10.00: arrivée des participants
10.00-10.15: ouverture du colloque et l'accueil des participants

PREMIÈRE SESSION

sous la présidence de prof. dr hab. Anna Pikulska-Radomska, Faculté de Droit et d'Administration de l'Université de Łódź

- 10.15-10.45: prof. Olivier Deshayes, directeur du Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques, Faculté de Droit de l'Université de Cergy-Pontoise
prof. Thomas Genicon, Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Rennes 1
La réforme du droit des contrats en France
- 10.45-11.05: prof. Dr. Reiner Schulze, président de la section allemande de l'Association Henri Capitant des Amis de la Culture Juridique Française, Faculté de Droit de Wilhelm-Universität en Westphalie de Münster
La formation du contrat
- 11.05-11.25: dr Marcin Olechowski, Faculté de Droit et d'Administration de l'Université de Varsovie
L'inexécution du contrat
- 11.25-12.30: Discussion
12.30-13.30: Déjeuner

DEUXIÈME SESSION

sous la présidence de dr Fatima Mohmand, secrétaire générale de la section polonaise de l'Association Henri Capitant des Amis de la Culture Juridique Française, avocate au Barreau de Łódź

- 13.30-13.50: prof. Marie Dugué, Faculté de Droit, d'Économie et des Sciences Sociales de l'Université François Rabelais de Tours
La théorie d'imprévision en France
- 13.50-14.10: Prof. Dr iur. Peter Jung, Maître en Droit, Faculté de Droit de l'Université de Bâle
L'interprétation supplétive et la théorie d'imprévision
- 14.10-14.30: prof. dr hab. Małgorzata Pyziak-Szafnicka, juge au Tribunal Constitutionnel, directrice de la Chaire de droit civil à la Faculté de Droit et d'Administration de l'Université de Łódź
La clause rebus sic stantibus en droit polonais
- 14.30-14.50: prof. dr hab. Zbigniew Hajn, juge émérite à la Cour Suprême, directeur du département de droit du travail européen et collectif à la Faculté de Droit et d'Administration de l'Université de Łódź
Les problèmes choisis de l'interprétation des conventions collectives en Pologne
- 14.50-15.50: Discussion
- 15.50-16.10: prof. UWM dr hab. Mariola Lemonnier, Doyen adjoint au développement et aux relations internationales, Faculté de Droit et d'Administration de l'Université de Varmie et Mazurie à Olsztyn
Conclusions
- 16.10-16.15: dr hab. Dagmara Skupień, présidente de la section polonaise de l'Association Henri Capitant des Amis de la Culture Juridique Française, département de droit du travail européen et collectif à la Faculté de Droit et d'Administration de l'Université de Łódź
Clôture du colloque
- 19.00 Dîner

Langue de travail: français, traduction simultanée en polonais

Lieu : Salle du Conseil de la Faculté de Droit et d'Administration, Kopcińskiego 8/12, 90-232 Łódź

Comité d'organisation

dr hab. Dagmara Skupień – présidente du comité

prof. UWM dr hab. Mariola Lemonnier – vice-présidente du comité

dr Monika Smusz-Kulesza – secrétaire scientifique du colloque

Jarosław Zasada – secrétaire scientifique du colloque



ASSOCIATION HENRI CAPITANT
des Amis de la Culture Juridique Française
GROUPE POLONAIS